

S. BENOIT ET LA REGLE

Prologue

Écoute, mon fils, les préceptes de ton Maître, prête-moi l'oreille de ton cœur : accueille les avis d'un tendre Père afin de les accomplir efficacement et de revenir par le labeur de l'obéissance à Celui dont t'éloignait la lâcheté de la désobéissance. Cette divine exhortation je te l'adresse maintenant, à toi qui, renonçant à tes propres volontés pour militer sous le vrai Roi, le Christ Notre-Seigneur, prends en mains les armes puissantes et glorieuses de l'obéissance. (...) Que la foi soit donc la ceinture de nos reins, et que, sous la conduite de l'Évangile, la pratique des bonnes œuvres nous entraîne dans ses sentiers, afin que nous méritions de voir un jour Celui qui nous appelle à régner avec lui. Car si nous voulons dresser notre tente dans sa royale demeure, sachons bien qu'à moins d'y courir à force de bonnes œuvres nous n'y parviendrons jamais.

(L'auteur interroge alors l'Ancien et le Nouveau Testament pour savoir comment plaire à Dieu)

Nous avons demandé au Seigneur, mes frères, quelles sont les qualités requises pour habiter dans ses tabernacles : nous avons appris de lui à quelles conditions on peut y entrer ; maintenant le tout est de savoir si nous en remplissons les obligations. Il s'agit donc de nous préparer, corps et âme, au combat spirituel, celui de l'obéissance aux divins préceptes. Et quand la nature en nous doit s'avouer inférieure à la tâche, supplions le Seigneur qu'il daigne nous prêter le secours de sa grâce. D'autre part, si nous voulons échapper aux peines de l'enfer et parvenir à la vie éternelle, il nous faut bien user du temps qui nous reste à passer sur terre, et tandis qu'il nous est loisible de nous acquitter de tous ces devoirs, nous ne saurions trop nous hâter d'accomplir à la lumière de la vie présente ce qui nous profitera pour l'éternité.

Dans cette vue nous allons fonder une école où l'on apprenne à servir le Seigneur. Et nous espérons l'établir sans y instituer rien de pénible, rien d'accablant. Encore peut-il s'y présenter quelque norme un tant soit peu sévère, pour la raison bien justifiée de l'amendement de nos vices et du maintien de la charité : garde-toi bien alors, saisi d'une belle peur, d'abandonner soudain la voie du salut : sache qu'on ne peut s'y engager que par la porte étroite. Mais à mesure que l'on progresse dans l'observance régulière et dans la foi, le cœur se dilate, et avec une inexprimable douceur d'amour on marche à grands pas dans la voie des préceptes de Dieu ; et c'est ainsi que, sans nous écarter jamais de l'enseignement du Maître, persévérant jusqu'à la mort à pratiquer dans le monastère la doctrine qu'il nous a laissée, nous prenons dans la patience notre part des souffrances du Christ et méritons d'avoir part également à la gloire de son royaume. Amen.

Chapitre premier : Des diverses sortes de moines.

On compte quatre sortes de moines, la chose est reconnue. La première est celle des Cénobites, à savoir des moines qui se constituent en une milice conventuelle sous une Règle et un Abbé.

La deuxième est celle des Anachorètes, c'est-à-dire Ermites. Ceux-ci n'en sont plus à la ferveur des débutants dans la vie religieuse déjà, une longue période de probation au monastère leur a appris, avec l'aide et les leçons de plusieurs, comment l'on tient tête au démon : aguerris, ils sortent alors des rangs serrés de leurs frères pour affronter le combat singulier du désert, et assurés de pouvoir se passer désormais de l'encouragement d'autrui, ils ne comptent plus que sur l'aide de Dieu et sur eux-mêmes dans la lutte qu'ils soutiendront à la seule force de leur bras et de leur poignet, contre les vices de la chair et des pensées.

(Il y a encore les Sarabaites – « Réfractaires à l'épreuve d'une formation régulière, rebelles aux leçons de l'expérience, au lieu de se purifier comme l'or dans la fournaise ils s'amollissent à la manière du plomb. Leurs œuvres témoignent qu'ils gardent leur foi au siècle, et qu'ils mentent à Dieu par leur tonsure » – et les Gyrovagues – « Ceux-ci, toute leur vie durant, courent d'une province à l'autre. Ils se font héberger trois ou quatre jours dans les cellules d'autres religieux ; perpétuels vagabonds, ils ne se fixent nulle part, et ne s'asservissent qu'à leurs caprices et à l'appât de la bonne chère ».)

Chapitre II : Quel doit être l'Abbé.

L'abbé, s'il est vraiment digne de gouverner son monastère, se souviendra sans cesse du nom qu'il

porte, et s'efforcera de réaliser dans ses actes sa qualité de supérieur. Car il est tenu dans la communauté pour le vicaire du Christ, il est désigné du même titre que lui, selon la parole de l'Apôtre : Vous avez reçu l'esprit d'enfants adoptifs : aussi, vous adressant à Dieu, l'appellez-vous : Abba, c'est-à-dire, Père. L'abbé ne doit donc rien enseigner, rien établir ni ordonner, qui s'éloigne des préceptes du Seigneur; mais que ses ordonnances et ses enseignements, tel un ferment de justice divine, se répandent dans le cœur de ses disciples. (...)

Celui donc qui assume la charge d'abbé doit imposer à ses disciples une double formation : s'il enseigne par le langage toutes choses bonnes et saintes, il doit plus encore le faire par ses actions. Aux âmes ouvertes et compréhensives, qu'il intime de vive voix les commandements du Seigneur ; pour les natures grossières et les esprits bornés, c'est par ses œuvres qu'il leur représente ces mêmes préceptes divins. Qu'il prenne aussi grand soin de ne pas autoriser par sa conduite ce qu'il aurait condamné dans ses discours, de peur que tout en prêchant aux autres il n'encoure lui-même la réprobation. (...)

Chapitre III : De la manière de prendre conseil des frères

Chaque fois qu'au monastère se présente une affaire importante à traiter, l'abbé convoquera la communauté tout entière et lui exposera la question. Il recueillera l'avis des frères, le considérera mûrement à part lui et fera ensuite ce qu'il jugera plus à propos. La raison qui nous porte à demander que tous les frères soient appelés à délibérer, c'est que souvent Dieu inspire aux plus jeunes les meilleures suggestions. Toutefois, que les frères donnent leur avis en toute humilité et soumission, loin de se laisser emporter jusqu'à défendre leur opinion sans retenue : c'est du jugement de l'abbé que relève vraiment la décision, et tous doivent adopter le parti qu'il aura jugé le plus expédient. Mais s'il sied au disciple d'obéir au maître, encore convient-il que lui-même ordonne toutes choses avec prévoyance et équité. (...)

Chapitre IV : Quels sont les instruments à pratiquer les bonnes oeuvres.

1 - Avant tout, aimer le Seigneur Dieu de tout cœur, de toute son âme, de toutes ses forces.

2 - Ensuite le prochain comme soi-même.

3 - Ensuite, ne point tuer.

4 - Ne point commettre d'adultère.

5 - Ne point dérober.

6 - Ne point convoiter.

7 - Ne point porter de faux témoignage

8 - Honorer toute personne humaine.

9 - Et ne pas infliger à autrui ce qu'on ne voudrait pas subir soi-même.

10 - Faire abnégation de soi pour suivre le Christ.

11 - Châtier son corps.

12 - Ne point s'attacher aux jouissances

13 - Aimer le jeûne.

14 - Assister les pauvres.

15 - Vêtir celui qui est nu.

16 - Visiter les malades.

17 - Ensevelir les morts.

18 - Soulager ceux qui sont dans la tribulation

19 - Consoler les affligés.

20 - Rompre avec les manières du siècle.

21 - Ne rien préférer à l'amour du Christ.

22 - Ne pas se livrer à la colère.

23 - Ne point s'attarder dans la rancune.

24 - Ne pas entretenir de fausseté dans son cœur.

25 - Ne pas donner le baiser de paix avec simulation.

26 - Ne pas se départir de la charité.

- 27 - Ne pas jurer, pour éviter le danger de parjure.
- 28 - Proférer de bouche la vérité telle qu'on l'a dans le cœur.
- 29 - Ne point rendre le mal pour le mal.
- 30 - Ne faire d'injure à personne, mais supporter avec patience celle qu'on nous fait.
- 31 - Aimer ses ennemis.
- 32 - Ne point rendre malédiction pour malédiction, mais plutôt bénir ceux qui nous maudissent.
- 33 - Soutenir persécution pour la justice.
- 34 - Ne pas être superbe.
- 35 - Ni gorgé de vin.
- 36 - Ni vorace.
- 37 - Ni porté à la nonchalance.
- 38 - Ni paresseux.
- 39 - Ni murmureur.
- 40 - Ni enclin au dénigrement.
- 41 - Mettre en Dieu son espérance.
- 42 - Tout ce que l'on trouve de bon en soi, le rapporter non à soi, mais à Dieu ;
- 43 - Quant au mal, reconnaître toujours qu'on en est l'auteur, et le mettre à son compte.
- 44 - Craindre le jour du jugement.
- 45 - Avoir grand'peur de l'enfer.
- 46 - Désirer la vie éternelle de toute l'avidité de son âme.
- 47 - Avoir toujours devant les yeux la mort qui nous guette.
- 48 - Veiller à toute heure sur les actions de sa vie.
- 49 - Entretenir la certitude qu'en tout lieu Dieu nous voit.
- 50 - Briser contre la pierre qui est le Christ les pensées mauvaises à l'instant même où elles viennent à l'esprit, et s'en ouvrir à un ancien éclairé de Dieu.
- 51 - Garder sa bouche de tout discours malsonnant ou dépravé.
- 52 - Ne point se plaire à beaucoup parler.
- 53 - Ne pas tenir de discours inutiles ou qui ne portent qu'à rire.
- 54 - Ne pas se laisser entraîner au rire fréquent ou débridé.
- 55 - Prêter volontiers l'oreille à de saintes lectures.
- 56 - S'adonner souvent à l'oraison.
- 57 - Pleurer et gémir sur ses fautes passées, en se les reprochant chaque jour devant Dieu dans la prière, et ne pas manquer de se purifier de ces mêmes souillures.
- 58 - Ne pas accomplir les désirs de la chair.
- 59 - Haïr la volonté propre.
- 60 - Obéir de tout point aux préceptes de l'abbé, même, ce qu'à Dieu ne plaise, s'il agissait autrement. Souvenons-nous de la parole de Notre-Seigneur : faites ce qu'ils disent, mais ce qu'ils font, gardez-vous de le faire.
- 61 - Ne pas chercher à passer pour saint avant de l'être, mais le devenir d'abord, en sorte qu'il y ait quelque vérité à ce qu'on le dise.
- 62 - Accomplir chaque jour d'une manière effective les préceptes de Dieu.
- 63 - Aimer la chasteté.
- 64 - Ne haïr qui que ce soit.
- 65 - Ne pas céder à la jalousie.
- 66 - Réprimer le tourment de l'envie.
- 67 - Avoir horreur de la dispute.
- 68 - Fuir l'élèvement.
- 69 - Vénérer les anciens.
- 70 - Aimer les plus jeunes.
- 71 - Prier pour ses ennemis dans l'amour du Christ.

72 - Se remettre en paix, avant le coucher du soleil, avec celui dont nous éloigne la discorde.

73 - Et ne désespérer jamais de la miséricorde de Dieu.

Voilà quels sont les instruments de l'art spirituel. En les employant jour et nuit, en accomplissant sans relâche le programme des œuvres divines, de manière à les remettre au jour du jugement entre les mains de Dieu, nous recevrons de lui la récompense que Lui-même a promise: "Nul œil n'a vu, nulle oreille n'a entendu, ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment." Quant à l'atelier où nous apportons tous nos soins ont œuvrer de la sorte, il n'est autre que le cloître monastique et la communauté où nous sommes stabilisés.

Chapitre V : Des qualités de l'obéissance.

Le premier pas dans la carrière de l'humilité est une obéissance pratiquée sans délai. Telle est la marque distinctive de ceux qui estiment ne rien posséder de plus cher que le Christ. (...)

Chapitre VII : De l'humilité

Les 12 degrés de l'humilité

Chapitre XVIII : En quel ordre il faut dire ces psaumes

On dit d'abord le verset : *Deus in adiutorium meum intende, Domine ad adjuvandum me festina*, et le *Gloria*, puis l'hymne propre à chaque Heure.

A Prime, le dimanche, on dit quatre divisions du psaume cent-dix-huit, et aux Heures suivantes, Tierce, Sexte et None, trois autres divisions du même psaume cent-dix-huit.

A Prime de la seconde férie, on dit trois psaumes, le premier, le deuxième et le sixième ; et ainsi chaque jour jusqu'au dimanche, on dira à Prime trois psaumes de suite jusqu'au dix-neuvième, en prenant soin toutefois de partager en deux le neuvième et le dix-septième. Il résulte de là que les Vigiles du dimanche commencent toujours par le vingtième.

A Tierce, Sexte et None de la seconde férie, on emploiera les neuf divisions qui restent du psaume cent dix-huit, trois pour chacune de ces Heures.

Le psaume cent dix-huit se trouve ainsi distribué en deux jours, le dimanche et la seconde férie. A partir de la troisième férie, on psalmodiera aux heures de Tierce, Sexte et None, trois psaumes allant du cent dix-neuvième au cent vingt-septième, au total neuf psaumes, lesquels se répéteront aux mêmes Heures tous les jours jusqu'au dimanche, la disposition des hymnes, leçons, versets, restant d'ailleurs invariable toute la semaine, et chaque dimanche on recommencera cette série de psaumes par le cent dix-huitième.

A Vêpres, on chante tous les jours quatre psaumes, que l'on prendra en série depuis le cent neuvième jusqu'au cent quarante-septième, exception faite de ceux qui sont réservés pour d'autres Heures, savoir de cent dix-sept à cent vingt-sept, cent trente-trois et cent quarante-deux. Les autres psaumes de cette suite seront tous assignés aux Vêpres, mais comme il en est trois de moins, il faudra diviser les plus longs, savoir, les psaumes cent trente-huit, cent quarante-trois et cent quarante-quatre. Le cent seizième, qui est très court, s'ajoutera au cent quinzième.

La distribution des psaumes de Vêpres étant ainsi arrêtée, les autres éléments de l'Office, savoir les leçon, répons, hymne, verset, cantique, s'ordonnent de la manière établie ci-dessus.

A Complies, on répète chaque jour les mêmes psaumes : quatre, quatre-vingt-dix et cent trente-trois.

Telle est la répartition de la psalmodie au cours de la journée. Tout ce qui reste du psautier se distribue en parts égales dans les sept Vigiles nocturnes, en prenant soin de diviser les psaumes les plus longs, et d'en compter douze par nuit.

Cette distribution des psaumes peut ne pas être agréée de tout le monde. Si l'on en trouve une meilleure, qu'on en dispose autrement. Qu'il nous soit permis toutefois d'insister pour qu'on veille en tout état de cause à s'acquitter intégralement chaque semaine du chant du psautier de cent cinquante psaumes, et à en reprendre la série à partir des Vigiles du dimanche. Pour des moines, ce serait vraiment faire preuve de beaucoup de nonchalance dans le service qu'ils ont voué à Dieu, que de ne pas chanter, au cours de toute

une semaine, le psautier complet avec les cantiques d'usage, alors que nous lisons de nos saints Pères qu'ils remplissaient vaillamment ce devoir en un seul jour. Nous qui n'avons pas une égale ferveur, sachons du moins mener à bonne fin la même tâche dans l'espace d'une semaine entière.

Chapitre XIX : De l'attitude à garder durant la psalmodie

Nous savons par la foi que Dieu est partout présent et qu'en tout lieu les yeux du Seigneur observent bons et méchants mais il n'est pas de moment où nous devons en avoir une plus ferme assurance, que lorsque nous assistons à l'Office Divin. Aussi aurons-nous toujours en la mémoire la parole du Prophète : « Servez le Seigneur dans la crainte » et « Chantez les psaumes avec une fervente attention ». « Je vous louerai, dit-il encore, en présence des Anges ». Ne perdons jamais de vue avec quelle dignité il faut nous comporter en présence de Dieu et des Anges, et quand nous nous tenons debout à la psalmodie sachons mettre notre âme d'accord avec notre voix.

(On traite ensuite des sanctions, des biens du monastère, de la nourriture et de la boisson – « Sans doute lisons-nous que le vin n'est nullement fait pour les moines, mais il n'est guère possible de les en persuader dans les temps où nous vivons. Convenons du moins de n'en pas boire à satiété, mais de rester en deçà, car le vin fait déraisonner même les sages » – du silence, des retardataires, du travail manuel, avec le principe ora et labora – « L'oisiveté est ennemie de l'âme : pour éviter ce danger, les frères s'occuperont à certains moments au travail des mains, et consacreront d'autres heures, également déterminées, à l'étude des choses divines » – de l'hospitalité, du vêtement, des novices, des offices, puis de l'obéissance :

Chapitre LXVIII : Si l'on enjoint à un frère des choses impossibles

Si l'on enjoint à un frère des choses pénibles ou même impossibles, il commencera par accueillir en toute mansuétude et soumission l'ordre donné. Mais s'il voit que la charge qu'on lui impose dépasse la mesure de ses forces, il attendra patiemment le moment favorable de soumettre au supérieur les motifs pour lesquels il ne peut exécuter ses volontés, sans opposer d'ailleurs ni orgueil, ni résistance, ni contestation. Si toutefois, après avoir entendu ses raisons, le supérieur persiste dans son propre sentiment et maintient l'ordre donné, l'inférieur doit croire que cette épreuve est pour son bien, et, puisant dans la charité la confiance que Dieu lui viendra en aide, qu'il prenne le parti d'obéir.

Chapitre LXXII : Du bon zèle qui doit animer les moines

Il est un zèle amer, un faux zèle qui sépare de Dieu et conduit à l'enfer : il est, par contre, un saint zèle qui ne sépare que des vices et qui mène à Dieu ainsi qu'à la vie éternelle. Ce bon zèle, les moines doivent s'y exercer avec la plus ardente charité; ce qui revient à dire:

- 1 - qu'ils s'honorent mutuellement de respectueuses prévenances;
- 2 - qu'ils supportent avec une inaltérable patience les infirmités physiques ou morales de leur prochain;
- 3 - qu'ils se rendent à l'envi une exacte obéissance;
- 4 - que nul ne recherche son propre avantage, mais plutôt ce qu'il juge profitable à autrui;
- 5 - qu'ils échangent entre eux d'honnêtes marques de charité fraternelle;
- 6 - que leur crainte de Dieu soit inspirée par l'amour;
- 7 - qu'ils portent à leur abbé une affection humble et sincère;
- 8 - qu'ils ne préfèrent absolument rien au Christ, lequel daigne nous conduire tous tant que nous sommes à la vie éternelle !

Chapitre LXXIII : La pratique de la vie sainte n'est pas totalement comprise en cette Règle.

En composant la présente Règle, nous avons voulu faire connaître une observance monastique propre à nous garantir une certaine dignité de mœurs et à servir de point de départ pour la sanctification. Quant à presser la marche vers l'achèvement de la vie surnaturelle, chacun saura tirer de la doctrine des Pères les préceptes capables de le mener jusqu'au sommet de la perfection. Est-il, en effet, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, une seule page, une seule parole inspirée de Dieu qui n'enseigne les

normes les plus exactes de la conduite à tenir ici-bas ? Est-il un livre des saints Docteurs, nos pères dans la foi catholique, qui ne nous fasse entendre la manière de nous élever, par une voie droite et rapide, jusqu'à notre Créateur ? Et les Conférences des Pères, et leurs Institutions et leurs Vies, sans parler de la Règle de notre Père Saint Basile, qu'y trouve-t-on, si ce n'est tout l'outillage des vertus proposées aux moines pour mener une vie sainte dans l'obéissance ? Ah ! quand on songe à quel point nous restons lâches, remplis de défauts et de négligences, il y a de quoi en rougir de confusion ! Pour toi, mon frère, qui te hâtes vers la patrie céleste, accomplis d'abord, avec l'aide du Christ, cette Règle que nous te présentons comme une initiation très modeste : un jour viendra où, sous la protection de Dieu, tu monteras plus haut et pourras atteindre les sommets de doctrine et de vertu que nous venons de mentionner.